

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/2b04c45b-5ada-4a79-9aea-8c9d2830b020>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Monteiro Vitor](#)

Date de soutenance : 07-12-2021

Directeur(s) de thèse : [Perroud Thomas](#) - [Menezes de Almeida Fernando Dias](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2 - Universidade de São Paulo \(Brésil\)](#)

Ecole doctorale : [École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Promotion de l'innovation, État, Science, technologie et innovation, politique, 1950-, Structure juridique et institutionnelle, État, politique, étude comparative, Pouvoir exécutif, Pouvoir législatif, Administration publique, Brésil, Administration publique, France

Mots-clés :

- Politique publique d'innovation - Brésil - 1945-....
- Administration publique - Brésil
- Administration publique - France
- Pouvoir législatif - Brésil

Résumé : La thèse explore les caractéristiques du système juridique brésilien de soutien de l'innovation par l'État. Nous soulignons la formation du droit qui structurent l'action de l'État dans le cadre de l'activité d'innovation, en observant l'exercice de leur fonction normative par les pouvoirs exécutif et législatif. Nous observons la dynamique du droit pour organiser cette action par l'État à partir de trois moments décisifs : 1) les efforts initiaux (années 1950 et 1960) qui concernent la création des organes dédiés à l'engagement de l'État dans l'activité science, technologie et innovation (STI); 2) la maturité institutionnelle, grâce à l'intégration de l'agenda de STI à la stratégie de développement brésilienne dans les années 1970 et 1980; et, enfin, 3) après la Constitution brésilienne de 1988, l'édition des actes normatifs d'incitations publiques à la STI, surtout pour paramétrer l'interaction entre l'État et le secteur privé en vue de promouvoir l'innovation. Nous considérons qu'à ce moment-là le pouvoir législatif se place au centre de la production des bases normatives pour l'action de l'administration publique, autrefois menée directement par le pouvoir exécutif. Afin de mettre en perspective cette tension, nous proposons un dialogue avec le cas français. Bien que soumis à diverses contraintes, nous montrons que le pouvoir exécutif français et son action normative sont au cœur de l'action étatique en faveur de l'innovation. À partir de cette perspective comparative, notre travail se termine par une réflexion sur la rigidité de la configuration constitutionnelle et légale de la structure juridique et institutionnelle brésilienne pour favoriser l'innovation.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star

Identifiant : 2021PA020049

Type de ressource : Thèse

